

Commune de Marchissy



Information – Qualité de l'eau

Qualité de l'eau potable en 2022 – Commune de Marchissy, réseau de distribution.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient des sources de la Grillette, du By, du Bugnon, du puits des Grandes Rayes. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via le réseau Longirod-Marchissy.

Traitement

La station de pompage du Puits des Grandes Rayes est équipée à sa sortie, d'un appareil d'irradiation UV.

L'eau du réservoir du Molard ne nécessite pas désinfection car l'eau des sources est filtrée naturellement.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte 4 prélèvements par année effectués par le laboratoire Abiolab.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques *(ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution)*

Aucun dépassement des valeurs maximales pour les paramètres physico-chimiques (y compris micropolluants) analysés n'est à signaler.

Dureté totale : 32° f, soit une eau dure

Température moyenne	12,9 °C
Calcium	120 mg/l
Magnésium	9,0 mg/l
Sodium	3,8 mg/l

pH	
Chlorures	5,8 mg/l
Nitrates	36,3 mg/l
Sulfates	6 mg/l

Remarques: /

Informations utiles

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 022 368 11 86 ou greffe@marchissy.ch (greffe).

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le service de piquet est atteignable au 022 368 11 86 (greffe) ou 079 436 55 61 (municipal des eaux).

La Municipalité
Marchissy, le 17.01.2023